

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
1 22 70

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE / MME DANIELLE MILON**

OBJET : BP 2018 : Délégation Tourisme

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au Tourisme, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le Département a confié à l'Agence de développement et de réservation touristiques « Provence Tourisme » la mission de préparer et de mettre en œuvre la politique touristique départementale, par le biais d'une convention-cadre.

En 2018, la politique « tourisme » s'articulera autour de 3 axes :

- Elaboration du 5^{ème} Schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs

L'objectif de ce schéma est de construire le « tourisme de demain », en intégrant les conclusions des Etats Généraux de Provence. Il s'agira de poursuivre le travail de programmation et de valorisation de l'offre touristique des précédents schémas, tout en ouvrant de nouveaux axes de progrès autour des filières concurrentielles à forte valeur ajoutée.

- Préfiguration de l'année et de la Cité de la gastronomie, en tant que leviers de l'attractivité

La reconnaissance d'une identité « Gastronomie Provence » passe par la mise en réseau, la coordination et l'animation d'une stratégie concertée. 2018 doit permettre de programmer les événements de l'année de la gastronomie. Parallèlement, le projet de la Cité de la Gastronomie fera l'objet d'une étude de programmation.

- Aboutissement d'un projet d'incubateur dédié au tourisme

Afin de faciliter l'émergence de nouveaux acteurs ou projets touristiques, il est envisagé de mettre en synergie le fort potentiel d'innovation propre au secteur tourisme, et les technologies de l'information, génératrices de nouvelles solutions à haute valeur ajoutée, dans un lieu hébergeant à la fois l'agence Provence Tourisme, une école de tourisme et un incubateur de start-up tournées vers des solutions innovantes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL